

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 21 MARS 2011, À 19 h 30, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

|      |                       |             |
|------|-----------------------|-------------|
| Mme  | Christine Brisson     | Mairesse    |
| MM.  | Alain Larouche        | Conseiller  |
|      | Richard Bélanger      | Conseiller  |
| Mmes | Denise Arsenault      | Conseillère |
|      | Carole Deschênes      | Conseillère |
| M.   | André Veillette       | Conseiller  |
| Mmes | Léa Thibault          | Conseillère |
|      | Reina Savoie-Jourdain | Conseillère |
| M.   | Régis Deschênes       | Conseiller  |

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

|     |                    |                               |
|-----|--------------------|-------------------------------|
| M.  | François Corriveau | Directeur général par intérim |
| Mme | Lorna Pineault     | Greffière par intérim         |

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse, madame Christine Brisson, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h 30.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Rés. 2011-58**

Madame la conseillère Denise Arsenault propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 FÉVRIER 2011**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2011, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la greffière par intérim est dispensée d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes.

**Rés. 2011-59**

Madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 21 février 2011, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. PROJETS DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX**

**4.1 Comité général du 14 mars 2011**

#### **4.1.1 Autorisation de stage – Service des ressources humaines**

**Rés. 2011-60**

Pour faire suite au rapport de la coordonnatrice aux ressources humaines portant le numéro PE2011-06, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes d'autoriser le stage universitaire de monsieur Alexandre Perron au Service des ressources humaines pour une période de quatre semaines, et ce, selon la rémunération prévue à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.1.2 Corporation église Sainte-Amélie ouverte à la vie**

**Considérant que** la Ville de Baie-Comeau a adopté le Règlement 2001-625 concernant la citation de l'église Sainte-Amélie comme monument historique;

**Considérant que** le Service des arts et de la culture désire protéger les œuvres d'art et les éléments du patrimoine bâti et naturel, et ce, selon sa politique culturelle;

**Considérant** la réalité et les possibilités budgétaires pour l'année 2011;

**Considérant** les objectifs et les priorités du Service des arts et de la culture pour 2011;

**Considérant** le rapport du directeur des arts et de la culture portant le numéro AC2011-03;

**Rés. 2011-61**

**En conséquence**, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes de procéder à l'élaboration d'un protocole d'entente à intervenir entre la Municipalité et la Corporation église Sainte-Amélie ouverte à la vie, et ce, afin d'établir les diverses modalités de collaboration, tout en tenant compte des éléments proposés audit rapport.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.1.3 Programme de mise en valeur du milieu forestier 2011-2012 - Club Les sentiers de la rivière Amédée**

**Rés. 2011-62**

Pour faire suite au rapport du directeur des loisirs, sports et vie communautaire portant le numéro LO2011-09, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes que la Ville de Baie-Comeau accepte d'agir comme promotrice du projet du Club Les sentiers de la rivière Amédée concernant le prolongement du chemin d'accès au réseau de sentiers ainsi que l'amélioration d'une section du sentier numéro 3.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.1.4 Programme de mise en valeur du milieu forestier 2011-2012 – Passerelle Jean-Turbis par le Club de ski Norfond**

**Rés. 2011-63**

Pour faire suite au rapport du directeur des loisirs, sports et vie communautaire portant le numéro LO2011-10, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes que la Ville de Baie-Comeau accepte d'agir comme promotrice du projet du Club de ski Norfond concernant la reconstruction de la passerelle Jean-Turbis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.1.5 Rapport mensuel – Approbation d’une dépense de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ - Service des loisirs, sports et vie communautaire**

**Rés. 2011-64** Pour faire suite au rapport du directeur des loisirs, sports et vie communautaire portant le numéro LO2011-08, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes d’accepter pour dépôt le rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ du Service des loisirs, sports et vie communautaire pour le mois de février 2011.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**4.1.6 Prévisions budgétaires 2011 – SDC centre-ville du Plateau**

**Rés. 2011-65** Pour faire suite au rapport de la directrice des finances et trésorière portant le numéro TR2011-03, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes d’accepter les prévisions budgétaires 2011 de la SDC centre-ville du Plateau et de procéder à la perception des cotisations payables par les commerces concernés.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**4.1.7 Appel d’offres 2007-31 – Contrôle biologique des insectes piqueurs de 2008 à 2012**

**Rés. 2011-66** Pour faire suite au rapport du directeur des services publics, infrastructures et planification portant le numéro SP2011-03, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes de reconduire pour l’année 2011 le contrat de la firme Génivar, société en commandite, au montant de 120 621 \$ plus les taxes applicables, et ce, pour le contrôle biologique des insectes piqueurs découlant de l’appel d’offres 2007-31.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**4.1.8 Rapport mensuel – Approbation d’une dépense de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ - Service du greffe, des affaires juridiques et de la cour municipale**

**Rés. 2011-67** Pour faire suite au rapport de la greffière par intérim portant le numéro GC2011-03, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes d’accepter pour dépôt le rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ du Service du greffe, des affaires juridiques et de la cour municipale pour le mois de février 2011.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**4.2 Comité général du 21 mars 2011**

**4.2.1 Maison des jeunes La Relève – Protocole d’entente**

**Rés. 2011-68** Pour faire suite au rapport du directeur des loisirs, sports et vie communautaire portant le numéro LO2011-12, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche d’autoriser monsieur François LeBlond à signer le nouveau protocole d’entente à intervenir entre la Municipalité, La maison des jeunes La Relève et l’Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord. Il est de plus résolu de nommer madame Manon Gladu à titre de représentante de la Ville de Baie-Comeau dans ce dossier.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

#### **4.2.2 Autorisation d'avance de fonds en faveur du Club nautique de Baie-Comeau**

**Considérant** que le Club nautique s'est engagé à réaliser la construction des pontons conformément aux modalités financières du protocole;

**Considérant** que le Club doit engager des sommes pour l'acquisition des matériaux relatifs à ladite construction et qu'il ne dispose pas d'une capacité financière suffisante pour le faire;

**Considérant** que la Ville peut avancer une somme de 200 000 \$ conformément au protocole;

**Considérant** le rapport du directeur du tourisme portant le numéro TOU2011-01;

**Rés. 2011-69**

**En conséquence**, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche que la Ville octroie une avance de fonds au Club nautique jusqu'à concurrence de 200 000 \$, ce montant devant être par la suite remboursé à la Municipalité selon les modalités prévues au règlement d'emprunt relatif à ce projet.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.3 Tourisme Manicouagan Côte-Nord – Contribution en biens et services**

**Rés. 2011-70**

Pour faire suite au rapport du directeur du tourisme portant le numéro TOU2011-02, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche que la Ville de Baie-Comeau accorde une contribution en biens et services d'une valeur estimée à moins de 2 000 \$ à Tourisme Manicouagan Côte-Nord, et ce, dans le cadre du Colloque annuel de l'industrie touristique qui se tiendra à Baie-Comeau les 14 et 15 avril 2011.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.4 Régime complémentaire de retraite des employées et employés de la Ville de Baie-Comeau – Nomination d'une représentante**

**Rés. 2011-71**

Pour faire suite au rapport du directeur des ressources humaines portant le numéro PE2011-08, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche de nommer madame Diane Lapierre à titre de représentante de l'employeur au sein du comité de retraite de la Ville de Baie-Comeau, et ce, en remplacement de monsieur Raynald Tremblay.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.5 Nomination suite au concours 2010-11 – Commis administratif au Service des loisirs, sports et vie communautaire**

**Rés. 2011-72**

Pour faire suite au rapport de la coordonnatrice des ressources humaines portant le numéro PE2011-09, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche de procéder à la nomination de madame Jenny Savard au poste de commis administratif au Service des loisirs, sports et vie communautaire, et ce, selon la convention collective en vigueur du Syndicat des employées et employés de bureau et loisirs, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et autres vérifications pouvant s'avérer nécessaires.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.6 Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte pour l'année 2010**

**Rés. 2011-73**

Pour faire suite au rapport du directeur des travaux publics et de l'environnement portant le numéro TP2011-12, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche que la Municipalité soumette un rapport au ministère des Transports du Québec confirmant que la demande de subvention de 14 930 \$ déposée dans le cadre du programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte représente au moins 50 % des dépenses encourues pour lesdits travaux d'entretien de la Route verte.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.7 Rapport des activités 2010 de la trésorière pour les élections 2009**

**Rés. 2011-74**

Pour faire suite au rapport de la directrice des finances et trésorière portant le numéro TR2011-05, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche d'accepter pour dépôt le rapport des activités 2010 de la trésorière pour les élections municipales 2009.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.8 Appel d'offres 2011-04 – Entretien ménager du pavillon Mance**

**Rés. 2011-75**

Pour faire suite au rapport du directeur des arts et de la culture portant le numéro AC2011-04, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche d'accorder le contrat d'entretien du pavillon Mance à la conciergerie Centrap inc., découlant de l'appel d'offres 2011-04, pour la somme de 78 984 \$ plus les taxes applicables, et ce, sur une période de deux ans débutant le 1er avril 2011. De plus, les trois années d'option prévues au contrat sont à la discrétion de la Municipalité quant à leur renouvellement.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5. CORRESPONDANCE, PÉTITIONS ET DÉROGATIONS MINEURES**

#### **5.1 Pétition**

Une pétition de 214 signataires, présentée par madame Marie-France Raymond, est déposée au conseil. Cette pétition demande l'adoption d'une politique environnementale et familiale à la Ville de Baie-Comeau et vise plus particulièrement une subvention pour l'utilisation de couches lavables.

Conformément au Règlement sur la régie interne et les règles administratives, cette pétition est référée pour étude lors d'un prochain comité général du conseil municipal.

### **6. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

### **7. ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

#### **7.1 Règlement 2011-796 – Programme Rénovation Québec, phase VII et suivantes – Emprunt de 300 000 \$**

**Considérant** l'article 3.1.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec;

**Considérant** qu'une entente est intervenue entre la Municipalité et la Société d'habitation du Québec relativement à la mise en œuvre de la phase VII et suivantes du programme Rénovation Québec;

**Considérant** que les sommes allouées à la phase VII et suivantes du programme Rénovation Québec sont de l'ordre de 300 000 \$ et que la Société d'habitation du Québec en défraie 50 %;

**Considérant** que la Municipalité ne dispose pas des deniers nécessaires à même ses prévisions budgétaires pour défrayer les coûts de la mise en œuvre du programme Rénovation Québec, phase VII et suivantes;

**Considérant** qu'avis de motion du présent règlement a été donné à une séance publique du conseil municipal tenue le 21 février 2011;

**Rés. 2011-76**

**En conséquence**, monsieur le conseiller Régis Deschênes propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'adopter le Règlement 2011-796 concernant le Programme Rénovation Québec, phase VII et suivantes, et décrétant un emprunt de 300 000 \$.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **7.2 Urbanisme – Adoption d'un premier projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage**

**Rés. 2011-77**

Madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Denise Arsenault d'adopter en premier projet de règlement une modification au Règlement 2003-644 concernant le zonage, et ce, conformément au projet déposé à la présente séance.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **8. AVIS DE MOTION**

#### **8.1 Projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage**

Madame la conseillère Denise Arsenault donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage.

#### **8.2 Projet de règlement établissant les tarifs d'électricité et les conditions de leur application sur le territoire de la ville de Baie-Comeau**

Madame la conseillère Carole Deschênes donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement établissant les tarifs d'électricité et les conditions de leur application sur le territoire de la ville de Baie-Comeau.

### **9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame la mairesse invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

**10. FERMETURE DE LA SÉANCE**

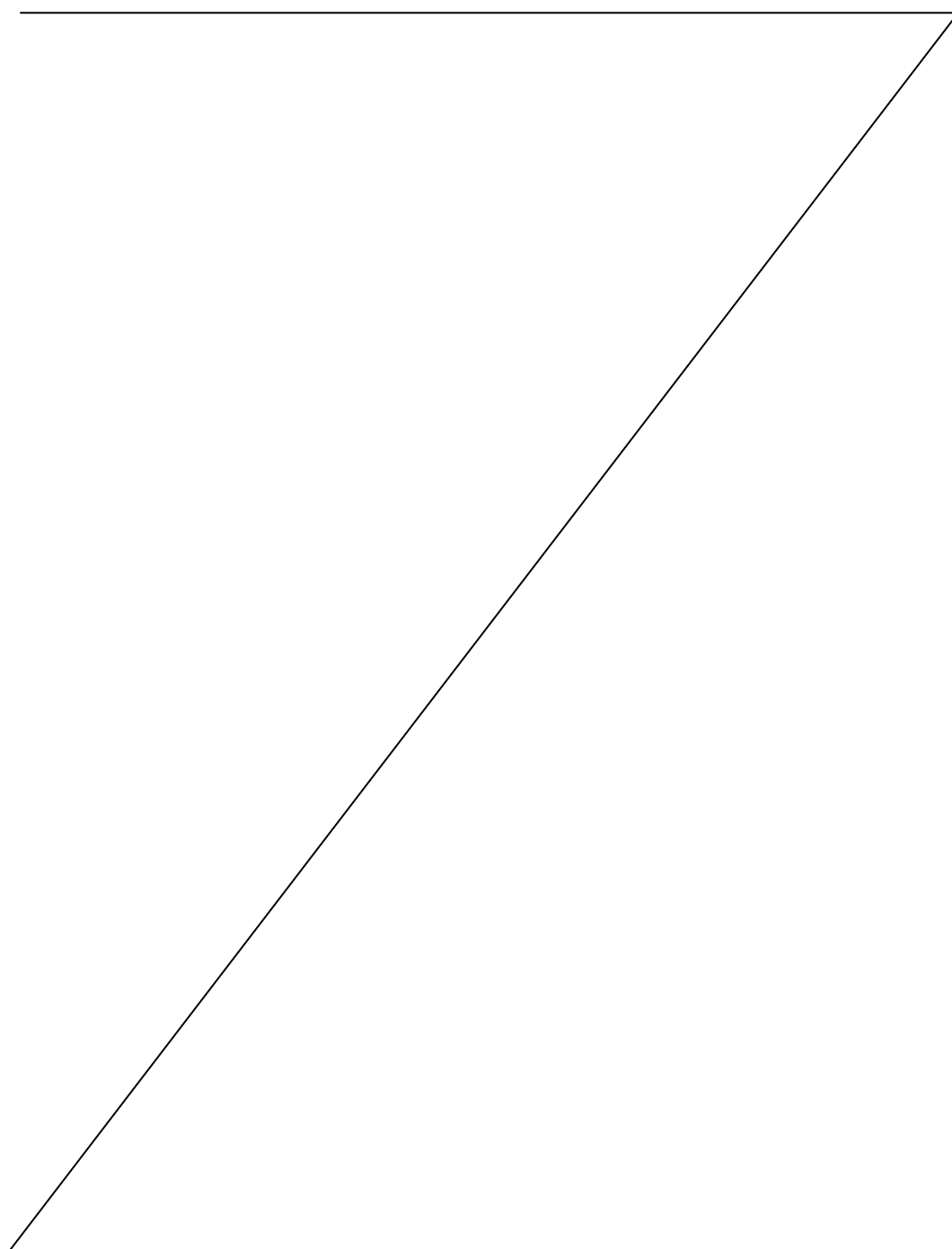
**Rés. 2011-78**

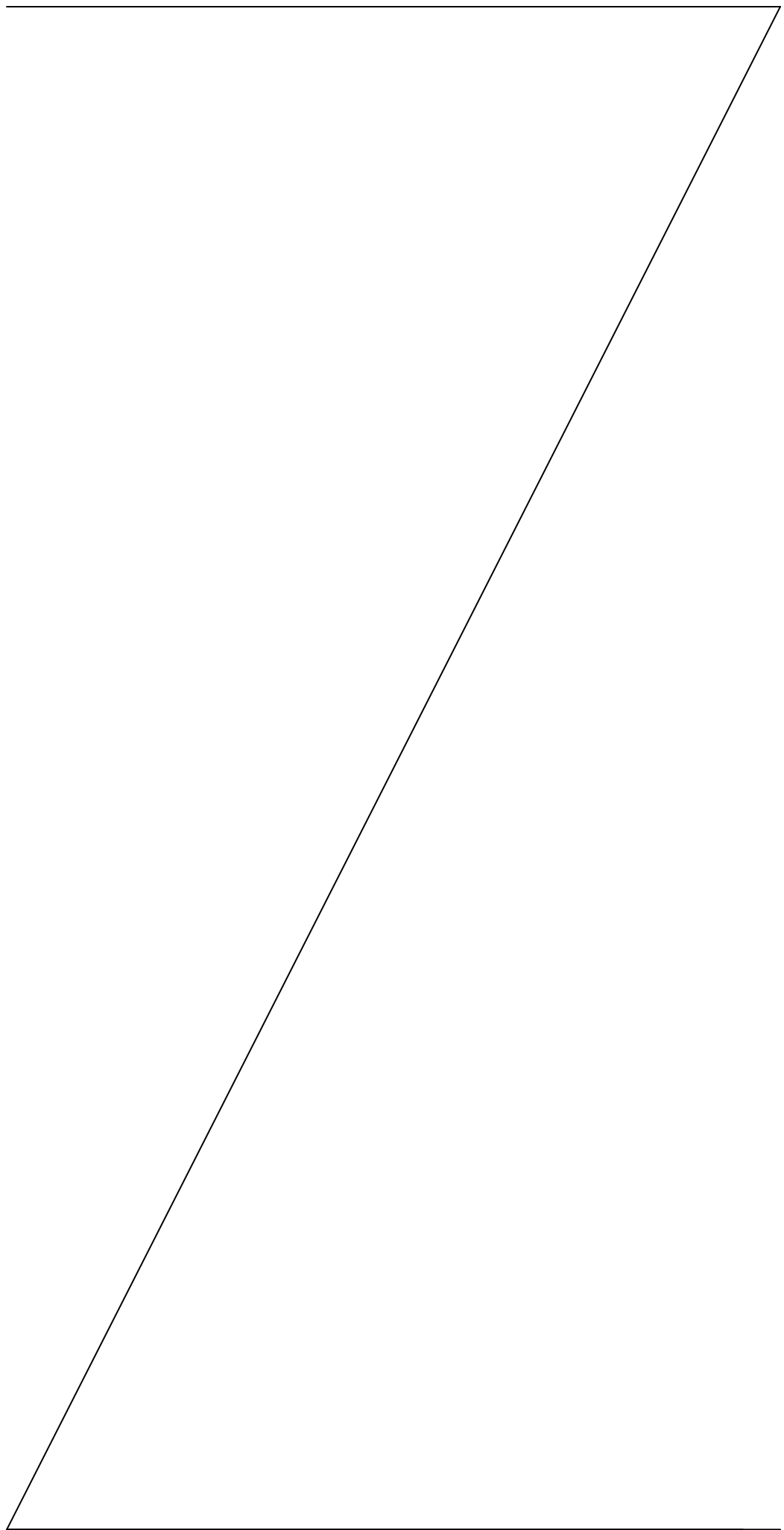
L'ordre du jour étant épuisé, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Régis Deschênes que la présente séance soit et est levée. Il est 19 h 55.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
**CHRISTINE BRISSON,  
MAIRESSE**

\_\_\_\_\_  
**LORNA PINEAULT,  
GREFFIÈRE PAR INTÉRIM**





6046